

# ***Réaction de la rédaction et de l'éditeur d'Epsilon à un nouveau décret modifiant les aides financières aux médias***

Selon un décret à paraître dans les prochains jours, il n'y aurait plus d'obligation faite à un média de salarier des journalistes pour se qualifier et bénéficier d'aides à la presse.

La rédaction et l'éditeur d'**Epsilon** tiennent à rappeler leur attachement à l'indépendance des médias, qui repose en grande partie sur la protection du statut de journaliste professionnel, garantie par la loi française : sans journalistes dans les rédactions, pas d'indépendance ni d'engagement de qualité de l'information à destination du public. À l'heure de l'IA généralisée et des questions qu'elle suscite, la démocratie a plus que jamais besoin de journalistes professionnels accrédités.

Il y a 4 ans, le magazine **Epsilon** est né de ce combat. L'équipe avait quitté la rédaction de *Science & Vie* suite à la publication sur le site du magazine de contenus rédigés non par des journalistes, mais par des créateurs de contenus, non supervisés par la rédaction en chef. Rapidement, le ministère de la Culture avait lancé une mission chargée de s'assurer que seuls les médias travaillant avec des journalistes professionnels puissent percevoir les financements publics, le rapport Franceschini recommandant que des aides financières ne soient versées qu'à ceux consacrant *"au moins la moitié de [leur] masse salariale ou une part significative à la rémunération des journalistes."* Le nouveau décret semble prendre la direction opposée, assouplissant les règles permettant à des médias sans journalistes professionnels de bénéficier de ces financements ou de ces aides.

Au sein d'**Epsilon** (26 cartes de presse, 14 équivalents temps plein), quelles que soient les modifications législatives, la rédaction et l'éditeur continueront à revendiquer haut et fort les valeurs journalistiques, garantes de l'indépendance et de la fiabilité des informations publiées.

La rédaction et l'éditeur d'Epsilon